MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Gendarmerie maritime

Décision nº 4710 du 12 novembre 2012 portant promotion de sous-officiers de réserve de la gendarmerie maritime

NOR : *INTJ1229552S*

Le commandant de la gendarmerie maritime,

Vu le code de la défense ;

Vu l'arrêté du 7 juin 2010 relatif aux délégations de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière de gestion et d'administration des officiers, sous-officiers et militaires du rang de réserve de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision nº 4701 du 12 novembre 2012 (NOR : INTJ1229551S),

Décide :

Sous-officiers de réserve rattachés au corps des sous-officiers de gendarmerie

Article 1er

L'adjudant-chef de réserve dont le nom suit est promu au grade de major de réserve le 1er décembre 2012 :

Pascal, Bernard Nigend : 89 781

Article 2

L'adjudant de réserve dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef de réserve le 1er décembre 2012 :

Solanas, Vidal Nigend : 102 566

Article 3

Le maréchal des logis-chef de réserve dont le nom suit est promu au grade d'adjudant de réserve le 1er décembre 2012 :

Wininger, Maurice Nigend : 124 027

Article 4

Les gendarmes de réserve dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef de réserve le 1er décembre 2012 :

Boyer, Jérôme Nigend : 179 424
Chermeux, Patrick Nigend : 106 755
Costa, Jean Nigend : 90 717
Goardon, Jean-Pierre Nigend : 107 633
Mas, Patrick Nigend : 120 278
Netti, Vincent Nigend : 136 968
Revertegat, Xavier Nigend : 138 675

Fait le 12 novembre 2012.

Le colonel,
commandant de la gendarmerie maritime,
I. Guion de Méritens